

14. Le Temple était large de devant et étroit par derrière, tel un lion accroupi. Des galeries faisaient tout le tour de la construction, à l'extérieur du mur de la Messibah. La galerie inférieure faisait 5 coudées de large et était couverte par un toit de six coudées, la galerie du milieu six coudées et son toit sept coudées et la galerie supérieure sept coudées, ainsi qu'il est dit « et le balcon inférieur etc. ». Ces trois galeries entouraient le Heikhal de ses trois côtés. De même, tout autour du Oulam du bas jusqu'en haut, il y avait une coudée lisse puis un bandeau de trois coudées, une coudée lisse puis un bandeau de trois coudées, jusqu'en haut. Ces reliefs entouraient tous les murs. Leur profondeur était de trois coudées avec une coudée entre chaque bandeau. Le bandeau supérieur faisait lui quatre coudées de large.

(Chapitre 4, Halakha 9)

15. La Montagne du Temple - le Mont Moriah- mesurait cinq cents coudées sur cinq cent coudées, et était entourée d'une muraille. Des voûtes superposées étaient construites en sous sol, pour parer à l'impureté. Elle était toute entière couverte de l'intérieur par une succession de galeries.

(Chapitre 5, Halakha 1)

16. En avant de la Azarah, à l'Est, se trouvait la Cour des Femmes (Ezrat Nachim), longue de 135 coudées sur 135 coudées de largeur. A ses quatre coins, une loge de quarante coudées sur quarante coudées. Ces loges n'étaient pas couvertes, et ne le seront pas.

(Chapitre 5, Halakha 7)

17. Le Temple n'était pas construit sur un terrain plat, mais par degrés successifs à flanc de montagne. En entrant par la Porte Est du Mont du Temple, on traversait à plat jusqu'à l'extrémité du ëHeil, puis l'on montait du ëHeil jusqu'à la Cour des Femmes par 12 marches

(Chapitre 6, Halakha 1)

18. Tous ceux qui entrent sur la colline du Temple y avancent en faisant le tour par leur droite, et en sortent par la gauche, excepté celui qui doit se tenir à part, qui fait le

tour par la gauche . C'est pourquoi les gens l'interrogeaient: « qu'as-tu, toi qui fais le tour à gauche ? - je suis en deuil. - que Celui qui réside dans cette Demeure te console ! ». S'il répondait : « je suis excommunié. - que Celui qui réside dans cette Demeure te fasse agréer les paroles de tes amis et qu'ils te réintègrent ! ».

(Chapitre 7, Halakha 3)

19. On ne doit pas se comporter avec légèreté devant la Porte Est du Temple - la Porte de Nicanor - car elle fait face au Saint des Saints. Celui qui rentre dans la Azarah y marchera dignement, (en restant) dans l'endroit dont l'accès lui est permis, et considérera qu'il se tient devant D.ieu ainsi qu'il est dit « mes yeux et mon coeur seront là bas à jamais ». Il y avancera avec respect, crainte et frayeur, comme il est dit « dans la Maison de D.ieu allons avec émotion».

(Chapitre 7, Halakha 5)

20. C'est un commandement positif de monter la garde du Temple, bien que l'on n'y craigne ni ennemi ni voleur : c'est une garde d'honneur, de même qu'un palais entouré d'une garde est plus prestigieux qu'un palais non gardé.

(Chapitre 8, Halakha 1)

21. Cette garde se fait toute la nuit, et les gardiens en sont les Cohanim et les Lévités, ainsi qu'il est dit « toi et tes enfants avec toi devant la Tente d'Assignation », pour enseigner que les Cohanim la garderont. Puis le texte dit à propos des Lévités « ils monteront la garde de la Tente d'Assignation ». Il est dit encore « ceux qui campaient à l'Est, devant la Tente d'Assignation et vers l'Est, Moché, Aharon et ses enfants, montant la garde du Sacré ».

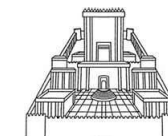
(Chapitre 8, Halakha 2)

**Ce feuillet est un recueil de Halakhot.
Les Hilkhot Beth Habe'hira dans leur intégralité (8 chapitres)
sont disponibles sur www.loubavitch.fr.**

**Le Rabbi de Loubavitch a insisté pour renforcer
cette étude pendant cette période ainsi que l'étude des
Michnayot du traité Midot et Ezéchiél, chapitres 41 à 43.**



RECUEIL DE HALAKHOT DE HIL'HOT BETH HABE'HIRA (du Rambam - Maimonide)



**- LOIS SUR LE BETH HAMIKDACH -
À ÉTUDIER PENDANT LES "3 SEMAINES"**



1. C'est un commandement positif de construire un édifice en l'honneur de D.ieu, destiné à ce qu'on y apporte les offrandes et que l'on y vienne pour les fêtes trois fois par an, ainsi qu'il est dit « ils Me feront un Sanctuaire ». Le Tabernacle construit par Moché Rabbénu prescrit par la Torah ne fut que provisoire, ainsi qu'il est dit « car vous n'êtes pas encore arrivés à ce jour etc..».

(Chapitre 1, Halakha 1)

2. Voici les éléments essentiels de l'édification du Temple. On y construit le Kodech (Emplacement Saint), le Kodech Hakodachim (Saint des Saints), et devant le Kodech un emplacement qui est appelé Oulam. L'ensemble des trois est appelé Heikhal. On construit une autre enceinte autour du Heikhal à distance, à la façon des tentures limitant la Cour qui se trouvaient dans le Sanctuaire du désert. Tout ce qui est entouré par cette enceinte, dans la même disposition que la Cour du Tabernacle, est appelé Azarah (Cour), et le tout est appelé Mikdach (Temple).

(Chapitre 1, Halakha 5)

3. On fabrique pour le Temple certains accessoires : l'Autel, pour le Sacrifice quotidien et les autres offrandes, et la Rampe par laquelle on monte sur l'Autel, placés devant le Oulam et s'étirant vers le Sud. Le Kyor (bassin) et son socle, avec lequel les Cohanim se sanctifient mains et pieds en vue du Service Divin, placés entre le Oulam et l'Autel, du côté Sud, c'est à dire à gauche en entrant dans le Temple. L'Autel des encens, le Candélabre et la Table, tous trois disposés dans le Kodech, devant le Saint des Saints.

(Chapitre 1, Halakha 6)

4. Le Candélabre est placé au Sud, à gauche en entrant, une table à droite, et dessus les Pains de Proposition, tous deux proches du Saint des Saints, quoiqu'un peu en retrait. L'Autel des encens est entre les deux, plus vers l'extérieur. On délimite dans la Azarah l'espace jusqu'ou les tribus d'Israël peuvent venir, et l'espace où les Cohanim peuvent venir. On y bâtit des pavillons pour les divers besoins du Temple, chacun nommé Loge.

(Chapitre 1, Halakha 7)

5. On construit le Heikhal et la Azarah avec de grandes pierres. Si l'on ne trouve pas de pierres, on utilise des briques. On ne taille pas les pierres sur le Mont du Temple, mais on les fend et on les façonne à l'extérieur puis on les incorpore à l'ouvrage, ainsi qu'il est dit « des gros blocs, des pierres lourdes, pour faire les fondations du Temple en pierres de taille ». Et il est dit « ni le marteau, ni la hache, aucun outil de fer ne fut entendu dans le Temple durant sa construction ».

(Chapitre 1, Halakha 8)

6. L'Autel a un emplacement extrêmement précis, et on ne doit jamais le changer, ainsi qu'il est dit « ceci est l'Autel pour les holocaustes d'Israël ». C'est sur l'emplacement du Temple que Isaac notre père fut mis sur l'Autel, ainsi qu'il est dit « pars vers le pays de Moriah », et il est dit dans les Chroniques « Salomon commença à construire la maison de D.ieu à Jérusalem, sur la montagne de Moriah, au lieu qui avait été révélé à David son père, et que David avait préparé, à l'emplacement de la grange d'Arnon le Jébuséen ».

(Chapitre 2, Halakha 1)

7. C'est une tradition acceptée par tous que l'endroit même où David puis Salomon placèrent l'Autel, la grange de Aravnah, est à l'emplacement de l'Autel construit par Abraham pour y sacrifier Isaac, et aussi le lieu où Noé construisit un autel en sortant de l'Arche, l'autel même où Caïn et Abel apportèrent leur offrande, le lieu où Adam fit une offrande après avoir été créé, et c'est de cet endroit là qu'il fut créé. Nos Sages ont enseigné : « l'homme fut créé de l'endroit où il trouverait son pardon ».

(Chapitre 2, Halakha 2)

8. La forme de la Ménora (Candélabre) est codifiée avec précision par la Torah. Sa tige centrale portait quatre calices, deux olives et deux vasques, comme il est dit « et sur la Ménorah, quatre calices amygdaloïdes ses olives et ses vasques ». Et encore un troisième vasque près du socle de la Ménorah, ainsi qu'il est dit « jusqu'à sa base, jusqu'à son vasque ».

(Chapitre 3, Halakha 1)

9. Elle reposait sur trois pieds. Le fût central portait encore trois autres olives, d'où sortaient les six branches : trois d'un côté, trois de l'autre. Sur chacune de ces branches, trois calices, une olive et un vasque. Le tout (en or) ciselé avec des motifs aux formes d'amande.

(Chapitre 3, Halakha 2)

10. Le bassin d'ablutions avait 12 becs, afin que tous les Cohanim affectés au sacrifice quotidien puissent s'y sanctifier par les ablutions simultanément. Un réservoir lui était adjoint, pour qu'il y ait toujours de l'eau, qui avait le statut d'un ustensile profane afin que l'eau qui y restait la nuit ne soit pas rendue impropre. Ceci car le bassin étant un des ustensiles saints, il sanctifiait son contenu, et tout ce qui a été sanctifié en étant contenu dans un ustensile sacré devient impropre s'il y reste durant la nuit.

(Chapitre 3, Halakha 18)

11. Il y avait un rocher dans le Saint des Saints, sur son côté Ouest, sur lequel était posée l'Arche et devant, un flacon de la Manne et le bâton d'Aharon. Lorsque Salomon construisit le Temple, il savait qu'il serait un jour détruit, et il y bâtit un endroit pour y cacher l'Arche, en bas d'un profond labyrinthe. C'est Josias qui ordonna de la cacher là où Salomon avait prévu,

comme il est écrit « il dit aux Lévites qui enseignent à tout Israël, consacrés à D.ieu « déposez l'Arche Sainte à l'endroit préparé par Salomon fils de David, le Roi d'Israël ; puis vous ne la porterez plus sur l'épaule ; maintenant vous servirez l'Eternel votre D.ieu etc... ». Avec l'Arche furent également cachés le bâton d'Aharon, le flacon de manne, et l'huile d'onction. Tous ces objets manquaient dans le Second Temple. De même, l'Esprit Divin ne répondait plus par les Ourim et les Toumim qui étaient utilisés à l'époque du Second Temple, et on ne les interrogeait plus, ainsi qu'il est dit « jusqu'au rétablissement du Prêtre portant les Ourim et les Toumim ». Ils n'étaient confectionnés que pour compléter les huit vêtements du grand-prêtre afin qu'il ne lui en manque aucun.

(Chapitre 4, Halakha 1)

12. Dans le premier Temple, il y avait une cloison séparant le Kodech du Kodech Hakodachim, d'une coudée d'épaisseur. Lorsqu'ils construisirent le Deuxième Temple, ils ne savaient si l'épaisseur de la cloison faisait partie des dimensions du Kodech ou des dimensions du Saint des Saints. C'est pourquoi ils construisirent le Saint des Saints d'une profondeur exacte de vingt coudées, et le Kodech exactement de quarante coudées, en rajoutant une coudée entre Kodech et Kodech Hakodachim. Ils n'y mirent pas de mur mais deux tentures, l'une côté Saint des Saints et l'autre côté Kodech, distantes d'une coudée correspondant à l'épaisseur de la cloison qu'il y avait dans le Premier Temple. Le premier Sanctuaire, n'avait lui qu'une seule tenture, ainsi qu'il est écrit « Ce rideau sera pour vous une séparation ».

(Chapitre 4, Halakha 2)

13. Le Portail du Oulam était haut de quarante coudées, large de vingt, et ne comportait pas de vantail. Cinq corniches en bois précieux surplombaient l'ouverture. La corniche inférieure débordait la largeur de l'ouverture d'une coudée de part et d'autre, et chacune des cinq dépassait celle du dessous d'une coudée de chaque côté. La cinquième corniche mesurait donc trente coudées de large. Une couche de pierres les séparait l'une de l'autre.

(Chapitre 4, Halakha 8)